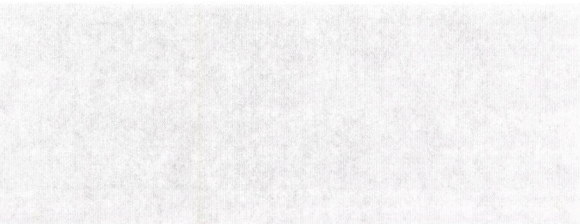


Le 30 juin 2016

Stella Leney
Directrice principale – Environnement
et affaires corporatives
20^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4



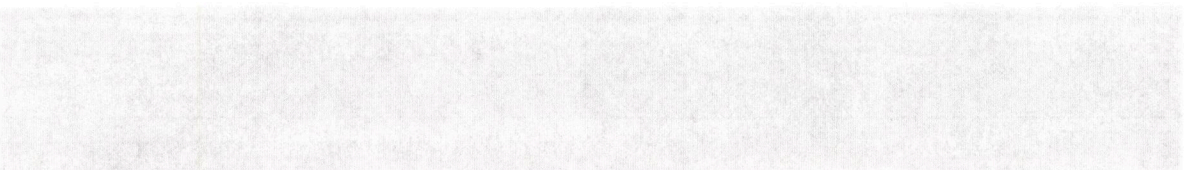
N/Référence : C-5238

Objet : Demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1) (ci-après Loi sur l'accès)

Monsieur,

Nous donnons suite à votre lettre du 15 juin 2016, reçue à nos bureaux le même jour, dans laquelle vous nous demandez de l'information concernant des contrats accordés pour des déménagements dans le cadre de l'appel de propositions 15 131 836.

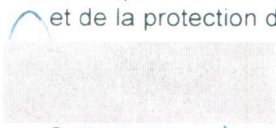
Nous vous informons que parmi les 6 entreprises qui ont soumissionné, il y a eu 2 attributions de contrat pour une durée de trois ans chacun. Pour l'Île de Montréal, un contrat a été accordé au fournisseur *Les déménageurs AMJ Campbell 9205-6126 Québec inc.* pour un montant de 1 201 250 \$. Pour les régions Laurentides, Lanaudière, Laval et Mauricie, un contrat a été accordé à *Déménagement Brisson inc.* pour un montant de 200 000 \$.



Si vous croyez ne pas avoir obtenu satisfaction ou si le délai prescrit n'est pas respecté, vous aurez droit de recours devant la Commission d'accès à l'information, conformément à l'article 135 de la Loi sur l'accès. Vous trouverez en annexe une note explicative sur l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



Stella Leney

p. j.